

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10965

Numéro SIREN : 833 718 620

Nom ou dénomination : ENGIE INVESTISSEMENTS 68

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 18768

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/18768

Déposant :

Nom/dénomination : ENGIE INVESTISSEMENTS 68

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 833 718 620

N° gestion : 2017 B 10965

ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S.

1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	22 370,79		22 370,79	35 880,21

BILAN-PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000.00)	40 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	40 000,00	40 000,00
Report à nouveau	-13 235,79	-2 939,92
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 909,42	-10 295,87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	16 854,79	26 764,21
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 472,00	9 072,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44,00	44,00
TOTAL Dettes d'exploitation	5 516,00	9 116,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	5 516,00	9 116,00
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	22 370,79	35 880,21

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 902,01	10 158,21
Impôts, taxes et versements assimilés				127,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			9 902,01	10 285,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-9 902,01	-10 285,21
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			9,92	4,36
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			9,92	4,36
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17,33	15,02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			17,33	15,02
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-7,41	-10,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 909,42	-10 295,87

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9,92	4,36
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 919,34	10 300,23
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-9 909,42	-10 295,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. N. N.", is written over a horizontal line.

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2014-03 du comité de la Réglementation Comptable, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04 décembre 2016, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Utilisation d'estimations

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

Impôts sur les bénéfices

La société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Le 01/01/2018, la société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. intègre le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale d'ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. N. N.", is written over a horizontal line.

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances représentatives de titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers				
	Groupes et associés	22 370,79	22 370,79		
	Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		22 370,79	22 370,79		
	Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		22 370,79	22 370,79		
	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 472,00	5 472,00		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés				
	Autres dettes	44,00	44,00		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		5 516,00	5 516,00		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Commissaires aux comptes	2 472
Prestations Juridiques	3 000
TOTAL	5 472

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.



Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 000			4 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	4 000			4 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	40 000.00						40 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-2 939.92				-10 295.87		-13 235.79
Résultat de l'exercice	-10 295.87	-9 909.42			10 295.87		-9 909.42
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 764.21	-9 909.42					16 854.79

DETAIL DES COMPTES



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located to the right of the official seal.

Identification de la société

La société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. a été immatriculée le 1 Décembre 2017, sous la forme juridique de Société par Actions Simplifiée à Associé Unique.

Son capital social est de 40 000 euros (4 000 actions à 10€).

La société est détenue à 100% par la société GDF INTERNATIONAL, filiale à 100% de la société ENGIE.

Son numéro SIREN est le 833718620 RCS Nanterre.

Son siège social est au 1 place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie.

Évènements de l'exercice

ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. n'a eu aucune activité en 2019. Les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social pour la première fois cette année.

Évènements post clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employées et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

La société n'a pas changé de dénomination sociale en 2020 et n'a pas été cédée.



Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Réintégrations article 155 du CGI Impôt sur les sociétés	
Impôt sur les sociétés	
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	
Perte comptable de l'exercice	9 909
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	9 909
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	-9 909

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	13 236
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	13 236
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	
Déficits reportables	13 236
Déficits de l'exercice	9 909
Total des déficits restant à reporter	23 145



ENGIE INVESTISSEMENTS 68

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40.000
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
Siren 833 718 620 R.C.S NANTERRE

CONSTATATION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 29 JUIN 2020

EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2019 font ressortir un résultat de (9 909,42) € décide, sur proposition du Président, de l'affecter au compte "report à nouveau".

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes et en particulier à la Gazette du Palais, service des formalités, La Grande Arche La Défense – Paroi Nord – 1, Parvis de La Défense – 92044 PARIS LA DEFENSE, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Extrait certifié conforme

Le Président
P.REYNARD

DocuSigned by:

5D1684025259428...





ENGIE Investissements 68
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres





ENGIE Investissements 68

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ENGIE Investissements 68,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENGIE Investissements 68 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 5 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Guillaume Rouger

ENGIE Investissements 68
Exercice clos le 31 décembre 2019

4



ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S.

1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	22 370,79		22 370,79	35 880,21
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	22 370,79		22 370,79	35 880,21

BILAN-PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000.00)	40 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	40 000,00	40 000,00
Report à nouveau	-13 235,79	-2 939,92
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 909,42	-10 295,87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	16 854,79	26 764,21
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 472,00	9 072,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44,00	44,00
TOTAL Dettes d'exploitation	5 516,00	9 116,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	5 516,00	9 116,00
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	22 370,79	35 880,21

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 902,01	10 158,21
Impôts, taxes et versements assimilés				127,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			9 902,01	10 285,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-9 902,01	-10 285,21
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			9,92	4,36
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			9,92	4,36
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17,33	15,02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			17,33	15,02
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-7,41	-10,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 909,42	-10 295,87

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9,92	4,36
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 919,34	10 300,23
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-9 909,42	-10 295,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS



Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2014-03 du comité de la Réglementation Comptable, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04 décembre 2016, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Utilisation d'estimations

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

Impôts sur les bénéfices

La société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Le 01/01/2018, la société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. intègre le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale d'ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unclear]', written over a horizontal line.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. N. N.", is written over a horizontal line.

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
		Créances rattachées à des participations			
		Prêts			
		Autres immos financières			
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances représentatives de titres prêtés			
		Personnel et comptes rattachés			
		Securité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers				
		Groupes et associés	22 370,79	22 370,79	
		Débiteurs divers			
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			22 370,79	22 370,79	
		Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES			22 370,79	22 370,79	
		Prêts accordés en cours d'exercice			
		Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts et avances consentis aux associés			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles			
		Autres emprunts obligataires			
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			
		Emprunts et dettes financières divers			
		Fournisseurs et comptes rattachés	5 472,00	5 472,00	
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
		Groupes et associés			
		Autres dettes	44,00	44,00	
		Dette représentative de titres empruntés			
		Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES			5 516,00	5 516,00	
		Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Commissaires aux comptes	2 472
Prestations Juridiques	3 000
TOTAL	5 472

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.



Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 000			4 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	4 000			4 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	40 000.00						40 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-2 939.92				-10 295.87		-13 235.79
Résultat de l'exercice	-10 295.87	-9 909.42			10 295.87		-9 909.42
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 764.21	-9 909.42					16 854.79

DETAIL DES COMPTES



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M. M.', located to the right of the official seal.

Identification de la société

La société ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. a été immatriculée le 1 Décembre 2017, sous la forme juridique de Société par Actions Simplifiée à Associé Unique.

Son capital social est de 40 000 euros (4 000 actions à 10€).

La société est détenue à 100% par la société GDF INTERNATIONAL, filiale à 100% de la société ENGIE.

Son numéro SIREN est le 833718620 RCS Nanterre.

Son siège social est au 1 place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie.

Évènements de l'exercice

ENGIE INVESTISSEMENTS 68 S.A.S. n'a eu aucune activité en 2019. Les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social pour la première fois cette année.

Évènements post clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employées et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

La société n'a pas changé de dénomination sociale en 2020 et n'a pas été cédée.



Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Réintégrations article 155 du CGI Impôt sur les sociétés	
Impôt sur les sociétés	
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	
Perte comptable de l'exercice	9 909
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	9 909
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	-9 909

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	13 236
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	13 236
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	
Déficits reportables	13 236
Déficits de l'exercice	9 909
Total des déficits restant à reporter	23 145

